



Selon le leader du Mrc, il s'agit d'une urgence humanitaire à cause de la recrudescence de la pandémie et, de son point de vue, des mesures doivent être prises afin de procéder à la libération immédiate de certains prisonniers.

Pour étayer ses propos, l'homme politique dans la déclaration faite ce dimanche a notamment fait allusion à cette « nouvelle phase de contamination et de décès accrus dus à la Covid-19, qui est désormais plus virulente et plus meurtrière que lors de la phase précédente... ».

Et peut être dans l'optique de confondre le pouvoir en place, il a repris la déclaration faite par le ministre de la Justice – Gardes des Sceaux le 25 Mars dernier, lors de la réunion du Comité interministériel chargé d'évaluer et de suivre la mise en œuvre de la stratégie de riposte du gouvernement contre la pandémie du coronavirus au Cameroun :

« L'environnement carcéral au Cameroun est caractérisé par la surpopulation et des difficultés à faire respecter les mesures-barrières, notamment la distanciation physique...

La surpopulation carcérale s'accompagne de l'insalubrité et d'une très grande promiscuité qui sont incompatibles avec les règles d'hygiène. Elle favorise l'accumulation et la conjugaison des facteurs objectifs de transmission du coronavirus...

Depuis plusieurs mois, de nombreux cas de prisonniers testés positifs sont rapportés dans diverses prisons à travers le pays. Une étude gouvernementale menée dans 21 prisons sur les 70 que compte le Cameroun, et dont les résultats ont été rendus publics faisait état d'environ 700 détenus contaminés ».

Ces chiffres sont en deçà de la réalité, estime Kamto Maurice

Qui ajoute qu' « En tout état de cause, ils sont aujourd'hui dépassés. Il est très préoccupant de constater qu'aucune statistique fiable ne peut être donnée par le Gouvernement sur le taux réel d'infection dans les prisons et par conséquent de décès suite à la Covid-19...

La pénurie des tests Anti-Covid-19 à travers le pays, y compris dans les aéroports, est aujourd'hui connue de tous. C'est consciente de cette situation critique dans les prisons, que l'Administration a décidé d'un certain nombre de mesures, dont la limitation des visites aux détenus...

Malheureusement, cette mesure est vécue comme une punition par ces derniers. De plus, elle n'est pas la solution appropriée au défi sanitaire actuel en raison de la surpopulation carcérale à cause de laquelle la propagation de la Covid-19 prend un tour dramatique dans les prisons ».

Un clin d'œil à ses camarades détenus

Toutefois, avec cette constante référence aux organismes internationaux et cette fois, il fait siens, les propos de Michelle Bachelet - Haut-commissaire des Nations Unies aux Droits de l'Homme :

« Les personnes détenues uniquement en raison de leurs opinions politiques ou pour d'autres formes d'activisme en faveur des droits de l'Homme ne devraient certainement pas être traitées plus sévèrement ou exposées à un plus grand risque...

J'appelle à la libération inconditionnelle des défenseurs des droits de l'Homme, des manifestants pacifiques, des avocats, des prisonniers politiques et de toutes les autres personnes privées de leur liberté pour avoir exprimé leurs opinions ou exercé leurs droits de toute autre manière... ».

Ses propositions

« Dans la perspective de cette libération humanitaire désormais vitale, je propose que soient examinés les cas des personnes suivantes :

les personnes âgées, les sujets porteurs de comorbidité, les auteurs de délits mineurs, les délinquants primaires auteurs de délits mineurs, les mineurs auteurs de délits, les femmes enceintes, les auteurs de détournements de deniers publics disposés à restituer les sommes détournées, les personnes qui attendent désespérément d'être jugées, parfois au-delà des délais fixés par le Code de procédure pénale, les personnes arrêtées dans cadre de la guerre civile dans les régions du Nord-ouest et du Sud-Ouest, les journalistes, les lanceurs d'alerte, les militants et sympathisants du MRC arrêtés dans le cadre les Marches Pacifiques organisées le

22 septembre 2020, et plus généralement, tous les prisonniers d'opinion ».

Il finit ses propos en affirmant que : « Ne pas prendre la décision humanitaire qu'impose la situation actuelle dans nos prisons face à cette nouvelle vague de la Covid-19 reviendrait à laisser volontairement se développer un foyer objectif de propagation du coronavirus et, par conséquent, favoriser la persistance, voire l'aggravation de l'épidémie en cours au Cameroun ».

ACP
